



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

projet de loi pour un État au service d'une société de confiance

Question au Gouvernement n° 466

Texte de la question

PROJET DE LOI POUR UN ÉTAT AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE

M. le président. La parole est à M. Stanislas Guerini, pour le groupe La République en marche.

M. Stanislas Guerini. Monsieur le Premier ministre, hier, avec Gérard Darmanin et Olivier Dussopt, nous avons débuté l'examen du projet de loi pour un État au service d'une société de confiance. C'est un projet formidablement ambitieux, qui répond à une promesse solennelle, celle que le Président de la République a faite aux Français pendant la campagne présidentielle. C'est la promesse de mener une révolution culturelle dans nos administrations ; la promesse d'offrir aux Français de bonne foi, c'est-à-dire à l'immense majorité de nos concitoyens, le droit à l'erreur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Aurélien Pradié. Un peu de modestie !

M. Stanislas Guerini. La promesse d'une administration qui soit là non pas pour sanctionner, mais pour conseiller, pour accompagner, pour encourager la prise d'initiative ; la promesse enfin d'une administration bienveillante à l'égard de nos concitoyens les plus en difficulté, les plus éloignés, ceux qui ont du mal à connaître même leurs droits. Vous pouvez compter sur le Parlement, majorité comme oppositions, pour continuer à enrichir ce texte. Il faut porter encore plus loin l'ambition de ce projet de loi.

Mais si ce projet est ambitieux, il invite aussi à la plus grande modestie. Beaucoup d'efforts louables ont été faits dans les quinquennats précédents pour simplifier mais avec des résultats pas toujours suffisamment visibles pour nos concitoyens. Alors comment faire mieux pendant ce quinquennat ? Comment traduire cette transformation dans les textes par une transformation dans les têtes ?

Vous avez lancé, avec Gérard Darmanin, le chantier Action publique 2022. Comment comptez-vous mettre en œuvre cette réforme en profondeur de l'État et de ses administrations ? Au fond, quel État voulez-vous pour notre pays à l'issue de ce quinquennat ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics. Vous avez parfaitement raison, monsieur le député, de rappeler que ce projet de loi est un texte ambitieux. Comme vous le savez, il s'agit de la première pierre, de la première étape du programme Action publique 2022 : c'est donc une étape clef de la transformation publique que le Président de la République et le Premier ministre appellent de leurs vœux et que le Parlement et le Gouvernement sont appelés à mettre en œuvre.

La vision que nous portons pour l'État, à l'issue de ce quinquennat, est celle d'un service public reposant sur la

confiance, la simplicité et le bon sens. Cela nous impose de revoir notre rapport à la règle commune et aux lois, mais également à la manière dont nous les concevons et dont nous les faisons connaître. C'est tout le sens des dispositions relatives au droit à l'erreur ou au droit au contrôle que vous avez examinées hier soir en commission spéciale.

L'ambition qui est la nôtre est celle d'une révolution des habitudes de l'administration. Ce projet de loi offre aux agents qui font vivre le service public au quotidien des moyens nouveaux pour accomplir leurs missions. Les agents seront mieux protégés dans le cadre des transactions et la médiation sera développée : nous pensons notamment aux services de l'URSSAF – Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales.

Vous avez raison également de dire que le succès de cette réforme ne dépend pas uniquement d'une législation nouvelle. La dynamique créée par le texte devra s'accompagner d'un changement de culture au sein de l'administration elle-même comme dans les relations entre administration et usagers. C'est pourquoi, dans le cadre du grand plan d'investissement, 1,5 milliard d'euros seront consacrés pendant tout le quinquennat à la formation des agents publics.

Mme Danièle Obono. Et le recrutement de fonctionnaires ?

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État*. La délégation interministérielle à la transformation de l'action publique dispose d'un programme de 700 millions d'euros pour financer des projets d'investissement visant à moderniser, transformer et simplifier les outils dont dispose l'administration.

Nous voulons aussi que ce texte se traduise par un suivi renforcé, qui associera les parlementaires à travers la création d'un conseil de la réforme, que vous avez initié. Il suivra précisément l'application du texte, la publication des décrets d'application et sa mise en œuvre quotidienne.

Je veux aussi saisir l'occasion de saluer votre travail comme rapporteur et celui de la présidente Sophie Errante. Aujourd'hui comme hier, en commission, nous restons extrêmement attentifs à toutes les propositions et tous les amendements proposés par les parlementaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stanislas Guerini](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 466

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 janvier 2018](#)